

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

EGOSILICON 460

Date de révision: 21.11.2023

Code du produit: 366

Page 1 de 10

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

EGOSILICON 460

Groupe du produit: silicone

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Mastic silicone

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	EGO Dichtstoffwerke GmbH & Co. Betriebs KG	
Rue:	Kaltenbrunn 27	
Lieu:	D-82467 Garmisch-Partenkirchen	
Téléphone:	+49 (0)8821 956 90	Téléfax: +49 (0)8821 956 990
E-mail:	info@ego.de	
Interlocuteur:	Laboratoire	Téléphone: +49 (0)8821 956 960
E-mail:	EGO-Labor@ego.de	
Internet:	www.ego.de	

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +49 (0)8821 956 960 (Lu-Je: 9-16 heures, Ve: 9-13 heures)
en allemand et anglais

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Ce mélange n'est pas classé comme dangereux au sens du règlement (CE) n° 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Étiquetage particulier de certains mélanges**

EUH208	Contient 3-(Triéthoxysilyl)propylamin. Peut produire une réaction allergique.
EUH210	Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3. Autres dangers

L'éthanol est classé en termes de dangers physiques et de risques pour la santé. Le taux d'hydrolyse et donc la pertinence pour le potentiel de risque du produit dépendent fortement des conditions spécifiques.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Caractérisation chimique**

Polydiméthylsiloxane + réticulant + matière de remplissage + matière auxiliaires

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

EGOSILICON 460

Date de révision: 21.11.2023

Code du produit: 366

Page 2 de 10

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
128446-60-6	3-Aminopropyl(méthyl) silsesquioxan, ethoxy-terminiert			< 5 %
	Flam. Liq. 3, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2A; H226 H315 H319			
919-30-2	3-(Triethoxysilyl)propylamin			< 1 %
	213-048-4			
	Acute Tox. 4, Skin Corr. 1B, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1B; H302 H314 H318 H317			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
919-30-2	213-048-4	3-(Triethoxysilyl)propylamin	< 1 %
	dermique: DL50 = 4076 mg/kg; par voie orale: DL50 = 2660 mg/kg		

Information supplémentaire

Les réglages de couleur claire de ce produit contiennent du dioxyde de titane. Faites attention à une utilisation appropriée. Voir plus d'informations dans les sections 6.1 et 7.1.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des mesures de premiers secours****Indications générales**

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'emballage, l'étiquette ou la fiche de données de sécurité).

Après inhalation

Le produit ne peut pas être inhalé dans des circonstances normales.

Après contact avec la peau

Enlever mécaniquement (p. ex. éponger les parties de la peau affectées avec du coton ou de la cellulose) et laver ensuite abondamment avec de l'eau et un détergent doux. En cas de malaises ou d'irritation de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

Après ingestion

Faire boire de l'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution). Ne pas provoquer de vomissement.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Des informations pertinentes peuvent être trouvées dans d'autres parties de cette section.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Autres informations:

Voir également section 11

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Eau pulvérisée, mousse résistante à l'alcool, Poudre d'extinction, Sable, Dioxyde de carbone (CO₂).

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

EGOSILICON 460

Date de révision: 21.11.2023

Code du produit: 366

Page 3 de 10

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, possibilité de gaz ou de vapeurs de combustion dangereux. L'exposition aux produits de combustion peut être dangereuse pour la santé! Produits d'incendie dangereux: vapeurs toxiques et très toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.
Tenir toute personne non protégée à l'écart. Se tenir du côté du vent.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Sécuriser la zone. Utiliser un équipement de protection individuel Voir les mesures de protection aux points 7 et 8. Éloignez les personnes non protégées.
Éloigner toute source d'ignition. Aspirer les vapeurs. Observez la protection Ex. Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.
Si le produit séché est retiré mécaniquement, les particules respirables de dioxyde de titane peuvent être pulvérisées. Un masque de type FFP3 (poussières fines, EN 149) doit donc être porté pour protéger les voies respiratoires.

Pour les non-secouristes

Éloigner toute source d'ignition. Assurer une aération suffisante. Utiliser un équipement de protection individuel

Pour les secouristes

Utiliser un équipement de protection individuel

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser entrer en contact avec le sol, les eaux de surface ou souterraines. Empêche les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain. Éliminer dans des contenants correctement étiquetés. En cas de fuite dans les eaux, les égouts ou le sous-sol, informer l'autorité compétente.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Pour la rétention**

Couvrez les égouts.

Pour le nettoyage

Pour éviter toute adhérence, épousseter la surface avec du sable ou de la terre décolorante et absorber le matériau mécaniquement. Balayer ou ramasser le produit renversé et le placer dans une poubelle spéciale pour déchets chimiques. Enlevez toute surface glissante avec un détergent / solution de savon ou un autre nettoyant biodégradable. Pour améliorer l'adhérence, appliquez du sable ou un autre matériau granulaire inerte.

Autres informations

Assurer une ventilation adéquate.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Équipement de protection individuel, voir section 8.
Voir également section 8, 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Éviter l'accumulation de vapeurs en assurant une ventilation adéquate pendant et après l'utilisation. Ventilation par aspiration locale nécessaire.
Un masque de type FFP3 (poussières fines, EN 149) doit être porté lors de l'élimination des résidus de

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

EGOSILICON 460

Date de révision: 21.11.2023

Code du produit: 366

Page 4 de 10

produits séchés.

Préventions des incendies et explosion

Produit peut libérer éthanol. Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Refroidissez les récipients en danger avec de l'eau pulvérisée.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Protéger de l'humidité. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Mastic silicone

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
64-17-5	Alcool éthylique	1000	1900		VME (8 h)	
		5000	9500		VLE (15 min)	

8.2. Contrôles de l'exposition**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle****Protection des yeux/du visage**

Lunettes de sécurité

Protection des mains

Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374.

caoutchouc butyle: Épaisseur du gant > 0,3 mm; Temps de pénétration >480 minutes.

Caoutchouc nitrile: Épaisseur du gant > 0,1 mm; Temps de pénétration >480 minutes.

Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement de sa matière mais aussi d'autres propriétés et il est différent d'un fournisseur à l'autre.

Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières de la place de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre signe de dégradation ou de perméabilité chimique.

Protection respiratoire

Si une exposition par inhalation supérieure à la limite d'exposition sur le lieu de travail ne peut être exclue, un équipement de protection respiratoire approprié doit être utilisé. Protection respiratoire appropriée: appareil respiratoire avec masque complet, conformément aux normes reconnues telles que la norme EN 136. Type de filtre recommandé: Filtre à gaz ABEK (certains gaz et vapeurs inorganiques, organiques et acides, ammoniac / amines), conformément aux normes reconnues telles que EN 14387. Respectez les délais de protection respiratoire ainsi que les instructions du fabricant de l'appareil.

Protection contre les risques thermiques

Ne pas chauffer le produit.

En cas d'incendie: Vêtements résistant au feu

Gants résistant aux basses températures: non demandé

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

EGOSILICON 460

Date de révision: 21.11.2023

Code du produit: 366

Page 5 de 10

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique: Pâte
Couleur: divers
Odeur: alcoolique

Testé selon la méthode

Point de fusion/point de congélation: Exempt
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: Exempt ASTM D 1120
Limite inférieure d'explosivité: Exempt
Limite supérieure d'explosivité: Exempt
Point d'éclair: Exempt
Température d'auto-inflammation: > 400 °C DIN 51794
Température de décomposition: 300 °C
pH-Valeur: non applicable
Hydrosolubilité: insoluble
Pression de vapeur: indéterminé
Densité (à 23 °C): 1,03 g/cm³
Caractéristiques des particules: non applicable

9.2. Autres informations**Informations concernant les classes de danger physique**

Propriétés comburantes
non

Autres caractéristiques de sécurité

Viscosité dynamique: > 1000000 mPa·s Brookfield
(à 23 °C)

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.4. Conditions à éviter

Exposition à l'humidité. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

10.5. Matières incompatibles

Eau. Des acides et des bases.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Ethanol.

Pendant des chauffages prolongés à des températures supérieures à 150 °C des produits de décomposition peuvent se dégager. Ce produit peut libérer: Formaldéhyde

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008**

ETAmél contrôlé

Dose

Espèce

Source

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

EGOSILICON 460

Date de révision: 21.11.2023

Code du produit: 366

Page 6 de 10

DL50, orale	>2000 mg/kg	rat	Références croisées
DL50, cutanée	>2000 mg/kg	rat	Références croisées

ETAmél calculé

ATE (inhalation vapeur) > 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l

Toxicité aiguë

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
919-30-2	3-(Triethoxysilyl)propylamin				
	orale	DL50 mg/kg	2660	rat	OCDE Ligne directrice 401
	cutanée	DL50 mg/kg	4076	lapin	OCDE Ligne directrice 402

Irritation et corrosivité

Sur la base des données disponibles, aucune irritation cliniquement pertinente de la peau et des yeux n'est prévue. Les symptômes temporaires d'irritation ne peuvent pas être exclus en éliminant mécaniquement le produit collant après le contact.

Effets sensibilisants

Aucune réaction de sensibilisation n'a été observée.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

Danger par aspiration

En raison de la viscosité, aucun danger d'aspiration ne résulte de ce produit.

Informations sur les voies d'exposition probables

Contact avec la peau

11.2. Informations sur les autres dangers**Information supplémentaire**

produit d'hydrolyse éthanol.

éthanol - selon littérature Irritant léger de la peau et des muqueuses, assèche la peau, narcotique. Des lésions hépatiques peuvent se produire.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

La classification de ce produit en fonction des risques pour l'environnement est basée sur les données des composants et de la quantité extractible. Biocide lors d'essais de simulation dans l'eau. Nocif pour les organismes aquatiques n'est pas attendu.

12.2. Persistance et dégradabilité

: Non-biodégradable.

produit d'hydrolyse éthanol: Facilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Composant polymère Une bioaccumulation est peu probable.

12.4. Mobilité dans le sol

: Insoluble dans: Eau

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

EGOSILICON 460

Date de révision: 21.11.2023

Code du produit: 366

Page 7 de 10

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Information supplémentaire

Peut être séparé mécaniquement dans les stations d'épuration.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

recommandation: Les matériaux qui ne peuvent pas être recyclés, retraités ou recyclés doivent être éliminés dans des installations approuvées conformément aux réglementations nationales, nationales et locales. Selon les réglementations, les méthodes de traitement des déchets peuvent inclure, par exemple, une élimination dans une décharge ou une incinération.

Pour ce produit, aucun numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets (AVV) ne peut être spécifié, car seule l'utilisation prévue par le consommateur permet une attribution. Le numéro de code de déchet doit être déterminé au sein de l'UE en concertation avec l'entreprise d'élimination.

L'élimination des emballages contaminés

recommandation: L'emballage doit être complètement vidé (sans gouttes, sans filet, sans spatule). Les emballages doivent de préférence être réutilisés ou recyclés conformément aux réglementations locales / nationales applicables. Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que la substance.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport maritime (IMDG)**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

EGOSILICON 460

Date de révision: 21.11.2023

Code du produit: 366

Page 8 de 10

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.5. Dangers pour l'environnementDANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT:

Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Les informations pertinentes dans d'autres sections doivent être respectées.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Il n'y a pas de transport en vrac prévu dans des pétroliers.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 40

Législation nationale

Classe risque aquatique (D):

1 - présente un faible danger pour l'eau

Information supplémentaire

Ordonnance sur l'interdiction des produits chimiques (ChemVerbotsV): Ce produit n'est pas soumis à l'ordonnance sur l'interdiction des produits chimiques lorsqu'il est mis sur le marché allemand.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 9,12.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

EGOSILICON 460

Date de révision: 21.11.2023

Code du produit: 366

Page 9 de 10

Abréviations et acronymes

CLP: Classification, labelling and Packaging
REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals
GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals
UN: United Nations
CAS: Chemical Abstracts Service
DNEL: Derived No Effect Level
DMEL: Derived Minimal Effect Level
PNEC: Predicted No Effect Concentration
ATE: Acute toxicity estimate
LC50: Lethal concentration, 50%
LD50: Lethal dose, 50%
LL50: Lethal loading, 50%
EL50: Effect loading, 50%
EC50: Effective Concentration 50%
ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate
NOEC: No Observed Effect Concentration
BCF: Bio-concentration factor
PBT: persistent, bioaccumulative, toxic
vPvB: very persistent, very bioaccumulative
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail
ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways
(Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures)
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
EmS: Emergency Schedules
MFAG: Medical First Aid Guide
IATA: International Air Transport Association
ICAO: International Civil Aviation Organization
MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships
IBC: Intermediate Bulk Container
VOC: Volatile Organic Compounds
SVHC: Substance of Very High Concern
Flam. Liq: Liquide inflammable
Acute Tox: Toxicité aiguë
Skin Corr: Corrosion cutanée
Skin Irrit: Irritation cutanée
Eye Dam: Lésions oculaires graves
Eye Irrit: Irritation oculaire
Skin Sens: Sensibilisation cutanée

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
EUH208	Contient 3-(Triethoxysilyl)propylamin. Peut produire une réaction allergique.
EUH210	Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Information supplémentaire

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

EGOSILICON 460

Date de révision: 21.11.2023

Code du produit: 366

Page 10 de 10

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)